

de revenus fixes tels que pensions et prestations sociales. Et c'est effectivement ce qui s'est produit. Nous n'avons cessé de dire—et nous allons continuer—que si le gouvernement doit choisir entre, d'un côté, le plein emploi et une augmentation progressive du coût de la vie, et, de l'autre, un coût de la vie fixe et un taux de chômage élevé, il se doit d'opter pour le plein emploi. C'est ce que nous aurions dû faire et c'est précisément la ligne de conduite que le gouvernement du Canada a rejetée en se fondant sur les conseils qu'il a reçus du président de la Banque du Canada, du sous-ministre des Finances et du président de la Commission des prix et des revenus. Le gouvernement a opté pour la contrainte et nous en souffrons.

• (8.30 p.m.)

Les gouvernements provinciaux commencent à s'inquiéter. Il y a quelques jours, le premier ministre conservateur de l'Ontario, M. Robarts, a déclaré clairement qu'il allait aviser aux programmes à mettre en œuvre pour donner du travail aux citoyens de la province. Le 30 octobre, le gouvernement du Manitoba annonçait un programme pour réduire, autant que possible, le chômage élevé auquel on s'attend dans cette province. Il financera ce programme à l'aide des fonds de réserve de 32 millions de dollars qu'il a établis dans son budget pour combattre le chômage. Il entreprendra aussi vite que possible un programme de construction d'écoles, d'amélioration des universités, de construction de logements publics et une foule d'autres projets. Il espère pouvoir fournir des emplois profitables à environ 10 p. 100 des chômeurs prévus.

Nous exhortons le gouvernement du Canada à se joindre aux provinces sans attendre qu'elles fassent des propositions. Le gouvernement devrait convoquer une conférence. Cela n'a rien de révolutionnaire, loin de là. L'hiver est trop proche pour avoir des idées révolutionnaires. Que le gouvernement invite les provinces à une conférence où les grandes villes seront représentées, afin de voir quels sont leurs programmes et ce qu'il peut faire pour les financer.

Il ne suffit pas de dire que le nombre de travailleurs n'a jamais été aussi considérable, que le taux de chômage a baissé. Le fait demeure que nous aurons 800,000 chômeurs cet hiver. Notre taux de chômage cet hiver sera le plus élevé de tous les pays industrialisés. Ce fait devrait être la honte de tous les députés, quelle que soit leur affiliation politique. Je termine en suppliant le gouvernement de modifier ses priorités, de faire du plein emploi un objectif plus urgent que le but illusoire qu'il poursuit de contenir la hausse des coûts, but qu'on ne saurait et qu'on n'a su réaliser qu'aux dépens des Canadiens pauvres.

[Français]

M. J.-A. Mongrain (Trois-Rivières): Monsieur l'Orateur, j'ai consacré toute la journée à écouter avec le plus d'attention possible les remarques de mes honorables collègues, et j'en viens à la conclusion que même s'ils ont fait montre d'une argumentation brillante, ils ont dit une foule de choses inutiles. Si des hommes d'affaires des diverses régions du pays—des directeurs de compagnie, par exemple,—assistaient à nos délibérations, ils seraient scandalisés de nous voir «placoter» pendant des journées entières pour régler une question comme celle qui est à

l'étude. Ils nous diraient: «Réglez la question, légiférez, plutôt que de répéter indéfiniment les mêmes choses.»

Naturellement, cela fait partie de la procédure et il faut s'y soumettre. C'est un peu à cause de cela que je suis le mauvais exemple et fais quelques réflexions. J'essaierai de ne pas répéter ce qu'on a dit jusqu'à maintenant, monsieur l'Orateur.

On excusera le décousu de mes remarques, car je ne veux pas répéter ce qui a déjà été dit. On a, par exemple, accusé le gouvernement d'appliquer une mauvaise politique économique. Mais je me demande de quelle autorité on peut affirmer des choses semblables, quand on constate que dans tous les pays, notamment aux États-Unis, des économistes de réputation mondiale, comme les conseillers du président Nixon, ont des opinions absolument divergentes au sujet de l'inflation et expriment des théories diamétralement opposées à celles d'autres spécialistes aussi compétents qu'eux. Je me demande où mes honorables collègues, qui blâment le gouvernement d'avoir suivi tel ou tel principe économique dans la lutte contre l'inflation, puisent leur documentation.

Après avoir lu l'avis de motion, j'en étais satisfait et je me suis dit: Personne ne s'opposera à un avis de motion semblable. Puisqu'il justifie tout ce que le gouvernement a fait depuis des mois, pourquoi perdre toute une journée à en parler?

Toute une série de mesures sont déjà en vigueur. On aurait pu consacrer cette journée à en voter un certain nombre afin d'accélérer les travaux mais, évidemment, cela fait partie du jeu politique de l'opposition. J'ai cru remarquer que quelques-uns de mes collègues de l'opposition, dont je connais la sincérité à certain moment, hésitaient à faire certaines affirmations osées.

Pour ma part, je dirai simplement ce qui a été fait par exemple dans ma région. Incidemment, je remercie mes amis de l'opposition d'avoir manifesté dans leur avis de motion une préoccupation particulière pour le Québec. Il était temps que le Parlement y voie. Depuis 100 ans, on n'a pas abusé de sympathie pour le Québec dans cette enceinte. Alors, je remercie le motionnaire au nom de ma province d'avoir pensé à cela, ce qui ne nous nuira pas, bien sûr.

Dans ma circonscription, de 1968 à 1969, le gouvernement fédéral a payé pour le recyclage des chômeurs la somme de \$845,732. On peut constater qu'il s'agit d'un effort appréciable. Ensuite, en allocations de subsistance, on a accordé aux sans-travail \$995,800 au cours de la même période. De plus, de 1969 à 1970, on a versé des allocations à 1,260 personnes pour aider à les recycler, pour les instruire, les former à de nouveaux métiers, afin de leur permettre de gagner leur vie. Et le gouvernement fédéral a dépensé dans ma circonscription, qui compte environ 150,000 âmes, réparties dans trois municipalités, la somme de \$1,080,000. Je mentionne le cas de ma circonscription, mais j'imagine qu'on a fait de même dans la plupart des autres circonscriptions de la province.

Au cours de 1969-1970, le gouvernement fédéral a dépensé \$12,058,000 en immobilisations pour la construction d'institutions d'enseignement technique ou de CEGEP. Il s'agit donc, à mon sens, d'un effort visant à combattre le chômage.

Mon collègue mentionnait tantôt la politique relative à l'industrie textile. Cette nouvelle politique nous a favori-